



**TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**PARQUET DE MADAME
LA PROCUREURE DE LA REPUBLIQUE**

Paris, le 27 février 2025

Communiqué de presse

Dans le cadre d'une enquête diligentée par la JIRS (Juridiction interrégionale spécialisée) de Paris depuis le 15 novembre 2024, et portant sur l'infraction d'association de malfaiteurs en vue de la préparation d'un crime, Antonio FERRARA a été interpellé le 27 février 2025.

Cette enquête avait été confiée à l'OCLCO (office central de lutte contre le crime organisé). Les détails ne peuvent en être communiqués à ce stade, les suspects n'ayant pas encore été entendus sur les faits.

Ce sont neuf personnes qui ont été interpellées vers 7h30 à EUPEN en Belgique, par les forces belges. Parmi ces personnes, outre Antonio FERRARA et un de ses frères, figurent trois autres Français. La commune d'interpellation se situe à 5 km de la frontière avec l'Allemagne. Trois autres personnes ont été interpellées ailleurs en Belgique.

L'opération d'interpellations s'est déroulée en Belgique et dans le cadre d'une équipe commune d'enquête franco-belge sous l'égide d'Eurojust. Le Procureur du Roi à Bruxelles est seul légitime à communiquer sur cette partie.

**Laure BECCUAU,
Procureure de la République**

Contact presse : 06 07 18 42 28
scom.parquet.tj-paris@justice.fr